

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

13 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le treize décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du six décembre deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, Mme Léa BESSIN, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, Monsieur Florent THOMAS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. Dominique FOLLUT

Absents ayant donné pouvoir :

M. Dominique GOMEZ	donne procuration à	Mme Dominique VIGNAUX
M. Morvan DUPONT	donne procuration à	Mme Linda PAYET
Mme Stéphanie BELLANGER,	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX
Mme Cyriane FOUQUET-HENRI	donne procuration à	M. Jean-Jacques DERRIEN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

06. Mise en affectation de biens au profit du budget annexe ENERGIE

Monsieur KERMARREC rapporte :

Au 1^{er} janvier 2020, le Conseil municipal a décidé la création d'un budget annexe pour retracer les opérations liées à la vente d'énergie produite par les équipements municipaux et notamment les installations photovoltaïques.

Ce transfert d'activité dans un budget annexe suppose l'affectation, dans ce nouveau budget, de l'actif et du passif liés aux activités. Par délibération en date du 14 juin 2021, le Conseil municipal a décidé d'affecter, par opération d'ordre non budgétaire, une immobilisation au budget annexe afin de permettre son amortissement. Cette immobilisation concernait les installations photovoltaïques du groupe scolaire du Vieux-Chêne.

Le comptable public a relevé une erreur matérielle dans la délibération. Cette erreur porte sur le compte définitif du bien à affecter. Il convient donc de rapporter la délibération du 14 juin 2021 et de décider l'affectation au budget annexe Vente d'énergie du bien suivant (la modification est signalée en gras) :

Budget principal – Plan comptable M14						
Libellé du compte inventaire	du	Débit	Crédit	Actif brut initial	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
Bâtiments scolaires		181	21312	5 869,72 €	0 €	5 869,72 €

Budget annexe Vente énergie – Plan comptable M4						
Libellé du compte inventaire		Débit	Crédit	Actif brut initial	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
Autres constructions		2138	181	5 869,72 €	0 €	5 869,72 €

DECISION

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, M. ANGOMARD s'étant absenté pour le vote :

- **APPROUVE** l'affectation des immobilisations du budget principal au budget annexe ENERGIE ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour effectuer les formalités nécessaires.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : **14 DEC. 2021**
Et par publication le :

Extrait certifié conforme
Orvault, le 14 décembre 2021
Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE ORVAULT (44)

Utilisateur : DUVAL Françoise

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DCM2021S5N06
Date de la décision :	2021-12-13 00:00:00+01
Objet :	MISE EN AFFECTATION DE BIENS AU PROFIT DU BUDGET ANNEXE ENERGIE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.8 - Autres
Identifiant unique :	044-214401143-20211213-DCM2021S5N06-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
044-214401143-20211213-DCM2021S5N06-DE-1-1_0.xml	text/xml	934
Nom original :		
06_AFFECTATION_IMMOB_BA_ENERGIE.pdf	application/pdf	153463
Nom métier :		
99_DE-044-214401143-20211213-DCM2021S5N06-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	153463

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 décembre 2021 à 14h05min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 décembre 2021 à 14h05min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 décembre 2021 à 14h06min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 décembre 2021 à 14h06min06s	Reçu par le MI le 2021-12-14

